



Doc. 14506
23 avril 2018

État d'urgence: questions de proportionnalité relatives à la dérogation prévue à l'article 15 de la Convention européenne des droits de l'homme

Amendement¹ n° 13

Dans le projet de résolution, supprimer le paragraphe 18.3.2.

Note explicative

Tous les décrets-lois ont été approuvés par la Grande Assemblée nationale de Turquie et les modifications nécessaires ont été effectuées. Les dispositions des décrets-lois ont suivi les étapes du processus législatif normal. Ainsi, la Cour constitutionnelle peut procéder à leur examen.

Déposé par:

YENEROĞLU Mustafa, Turquie, GDL
GAFAROVA Sahiba, Azerbaïdjan, CE
KILIÇ Akif Çağatay, Turquie, CE
MOLLAZADE Asim, Azerbaïdjan, NI
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE

1. 2018 - Deuxième partie de session

